

La possible arrivée de TF1 en Belgique ravive les querelles entre RTL et le CSA

Le CSA lie le dossier de la possible arrivée de TF1 au statut de RTL en Belgique. La chaîne privée dénonce les «contrevérités» du gendarme de l'audiovisuel.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le torchon brûle à nouveau entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et RTL Belgium. Ce qui a remis le feu aux poudres? Les nouvelles menaces d'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge pour y procéder à des décrochages publicitaires.

Depuis plus de dix ans, soit depuis que RTL a abandonné sa double licence belgo-luxembourgeoise pour ne garder que cette dernière afin de se conformer au droit européen, le CSA remet régulièrement le dossier du statut de RTL sur la table, arguant du fait qu'il est illogique qu'un groupe opérant dans un pays échappe à sa législation et à son régulateur. En vain. La directive SMA (Services médias audiovisuels) consacre en effet le principe de l'application des règles du pays d'origine (le Luxembourg) au détriment du pays de destination (la Communauté française pour RTL Belgium) pour contrôler un opérateur audiovisuel.

Changer la directive

Ne lâchant pas l'os, le CSA voit dans la révision en cours de cette directive une chance unique d'arriver à ses fins. Il plaide donc pour que la future directive comprenne des

mesures pour que des chaînes qui visent le territoire belge sans être soumises à sa législation doivent répondre aux mêmes contraintes que les chaînes locales. Certes, des procédures anti-contournements existent déjà, mais elles sont difficiles à appliquer, voire peu opérantes, et peu de pays concernés ont réussi à les mettre en place, observe le CSA.

Dans un communiqué diffusé début décembre, le gendarme de l'audiovisuel remet le sujet sur la table suite aux rumeurs d'arrivée de TF1 en Belgique, ce qui, écrit-il, fragiliserait le marché belge. Sur ce point, CSA et RTL sont bien d'accord. Ce qui a par contre dû faire bondir Philippe Delusinne, le CEO de RTL Belgium, c'est ceci: *«Souligner les risques que fait courir le projet de TF1 en Belgique sur l'écosystème médiatique belge francophone impose de remettre en lumière les activités du groupe RTL dans cet écosystème»,* écrit le CSA. *En effet, ce groupe audiovisuel cible déjà la Belgique francophone en télévision, domine son marché publicitaire mais contourne plusieurs de ses règles en matière audiovisuelle, en particulier celle de la contribution à la production d'œuvres audiovisuelles ainsi qu'en matière de communications commerciales.»*

Allégations mensongères

Dans un courrier musclé envoyé au président du CSA, Dominique Vosters, ainsi qu'à diverses ins-

tances politiques (membres du gouvernement de la Communauté française, membres du bureau du Parlement, Premier ministre luxembourgeois, etc.) et dont nous avons pu prendre connaissance, l'administrateur délégué de RTL Belgium réplique en dénonçant des *«allégations mensongères et répétées»* qui portent préjudice à la réputation de RTL ainsi que des *«contrevérités sciemment entretenues par le CSA depuis 2005»*.

Philippe Delusinne rappelle notamment les arguments développés dans l'interview qu'il a accordée le week-end dernier à «L'Echo» quant à l'ancrage belge de RTL (emplois, contribution au secteur audiovisuel, impôts, couverture de l'info, etc.).

Il ajoute que les recours du CSA contre RTL devant le Conseil d'État et la justice européenne n'ont jamais abouti. Et d'enfoncer le clou: *«L'affirmation du CSA selon laquelle RTL, au même titre que TF1, fragilise le marché relève à tout le moins d'un manque de connaissance profond de la réalité sectorielle, au pire d'une malhonnêteté partisane à l'égard d'un acteur privé investi pleinement dans ses activités de production en Communauté française et qui contribue à la viabilité du secteur audiovisuel. Dans le contexte actuel bien connu par le CSA, ces propos sont désolants.»*

Un but partout, balle au centre donc. En attendant l'arbitrage du politique?

«Les propos du CSA sont désolants.»

PHILIPPE DELUSINNE
CEO DE RTL BELGIUM